

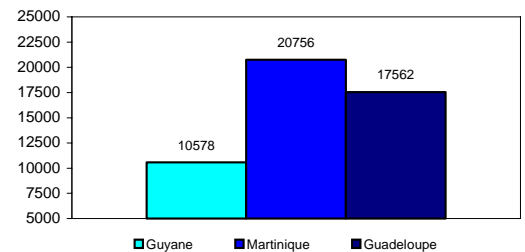
Entre 1997 et 2004, l'épargne bancaire des ménages guyanais a fortement augmenté avec un taux de croissance annuel moyen de 6 %. Cette croissance s'explique notamment par la progression du revenu disponible brut et une propension à épargner plus élevée qu'aux Antilles. Ce rythme a toutefois été insuffisant pour rattraper le niveau des deux autres départements français d'Amérique (DFA). En effet, si la croissance en valeur absolue a été sensiblement plus forte qu'aux Antilles, du fait d'une croissance démographique plus dynamique, celle des avoirs moyens par ménage est du même ordre (+ 2,0 % par an à la Guadeloupe, + 2,3 % en Guyane et + 3,0 % à la Martinique).

1- Niveau et constitution de l'épargne financière des ménages

1 - Le niveau d'épargne financière des ménages

Les avoirs financiers moyens détenus par un ménage en Guyane dans le système bancaire guyanais s'élèvent à 10 578 € au 31 décembre 2004 et affichent ainsi une progression de 17 % par rapport à 1997 (9 018 €). A la Martinique (20 756 € ; + 23 %) comme à la Guadeloupe (17 562 € ; + 15 %), les avoirs financiers restent largement supérieurs à ceux observés en Guyane, même si un rattrapage s'est opéré par rapport à la Guadeloupe. Celui-ci reste toutefois modeste lorsque l'on examine la structure du flux d'épargne en Guyane et dans les Antilles. L'écart observé est toutefois à relativiser dans la mesure où l'épargne financière d'un nombre significatif de ménages résidents en Guyane (salariés du CSG, fonctionnaires, ...) se trouve en métropole et n'est donc pas recensée localement.

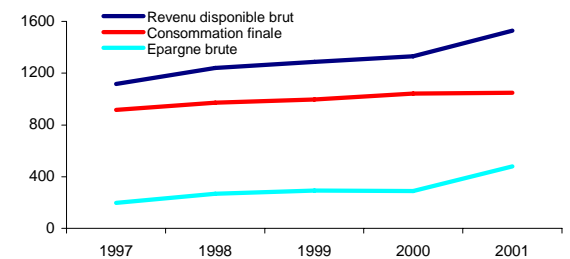
Avoirs financiers moyens par ménage (en €)



2- La formation de l'épargne brute des ménages

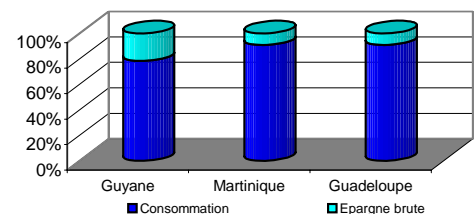
Le Revenu disponible brut (RDB) est le revenu après impôts et cotisations sociales. Il représente la part du revenu qui reste à la disposition des ménages résidents, pour la consommation et l'épargne. L'épargne brute représente le solde de ce revenu et de la consommation des ménages. En 2001, le RDB des résidents guyanais s'établissait à 1 528 millions d'€, en hausse de 37 % par rapport à 1997.

Evolution du revenu disponible brut (en millions d'€)



source : comptes économiques de l'INSEE

Structure du RDB en 2000



Sur la période, le taux d'épargne, soit l'épargne brute rapportée au RDB, s'établit en moyenne à 20 %, hormis en 2001 où il atteint 31 %. Cette progression exceptionnelle s'explique par la forte croissance du RDB sans hausse significative de la consommation finale.

Les ménages antillais ont un comportement d'épargne différent de celui des guyanais. En effet, le taux d'épargne est structurellement plus faible. Il atteint ainsi seulement 9 % en 2000 en Martinique comme en Guadeloupe.

3 - De l'épargne brute au flux d'épargne financière des ménages

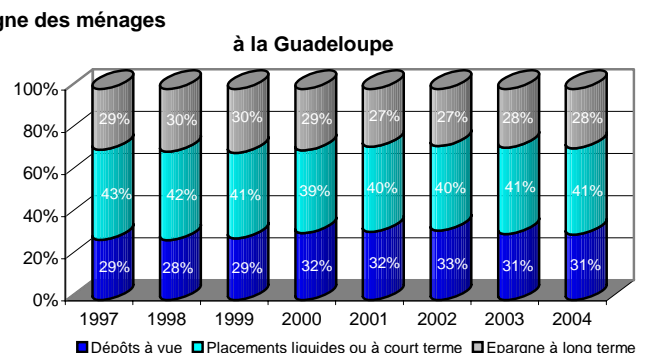
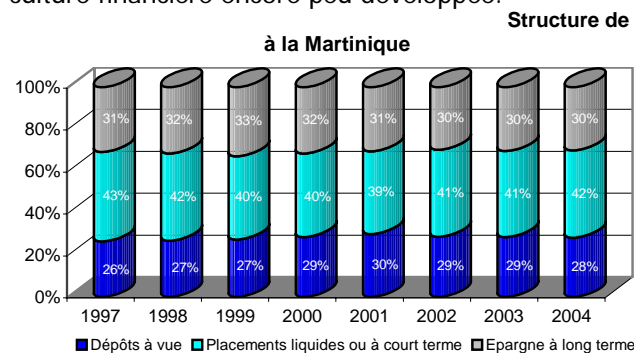
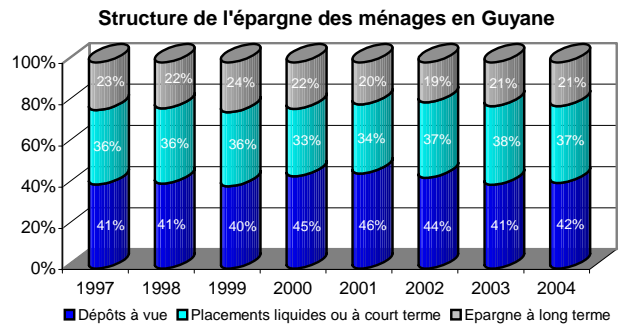
L'épargne brute permet de financer l'investissement des ménages (pour les ménages hors entrepreneurs individuels, il s'agit principalement d'acquisition de biens immobiliers), en complément de crédits à l'habitat. Le solde entre l'épargne et l'investissement des ménages constitue la capacité de financement, s'il est positif ou le besoin de financement, s'il est négatif. Cette capacité/besoin de financement correspond aussi au solde des variations d'actifs et des variations de passifs des ménages, soit le flux d'épargne financière. Ce flux s'établit à 403 millions d'€ en 2001 (contre 359 millions d'€ à la Martinique et 125 millions d'€ à la Guadeloupe).

2- Structure de l'épargne des ménages

1 - La structure de l'épargne en Guyane diffère de celle observée aux Antilles...

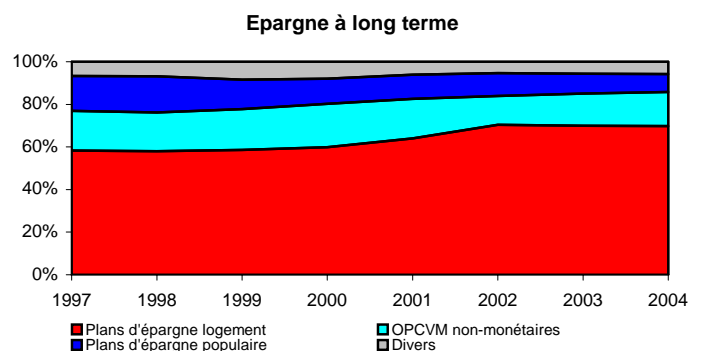
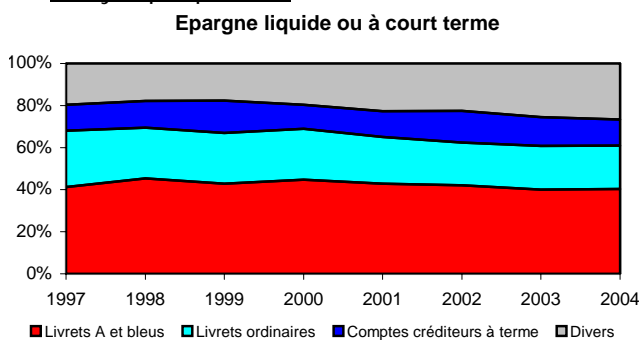
La structure des actifs financiers (hors encours des contrats d'assurance-vie⁽¹⁾) en Guyane met en évidence une forte proportion de dépôts à vue sur la période. Ces derniers représentaient en effet 42 % du total au 31 décembre 2004. Après une croissance exceptionnelle liée au passage à l'euro fiduciaire, la part des dépôts à vue a toutefois commencé à diminuer en 2002 pour retrouver un poids plus conforme à ce qui était observé avant 2001.

La forte augmentation du poids des dépôts à vue dans le total des actifs financiers des ménages s'est faite au détriment des deux autres catégories de placement entre 2000 et 2001. Néanmoins, à partir de l'année 2002, la part consacrée à l'épargne liquide ou à court terme enregistre une hausse, passant ainsi de 33 % en 2000 à 37 % en fin d'année 2004. Le poids de l'épargne à long terme représentait 21 % du total des actifs financiers au 31 décembre 2004 et s'inscrit en repli de 2 points par rapport à 1997. Cette préférence marquée des ménages guyanais pour l'épargne à vue s'explique probablement par l'importance de la population à faibles revenus et une culture financière encore peu développée.



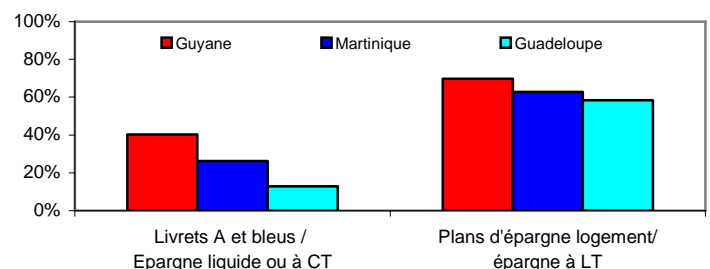
L'épargne bancaire des ménages de la Martinique et de la Guadeloupe se répartit d'une manière différente : la part des dépôts à vue ne représente en effet que 28 % du total des actifs financiers pour la Martinique et 31 % à la Guadeloupe (soit respectivement 14 et 11 points d'écart par rapport à la Guyane). Les placements à long terme (hors contrats d'assurance-vie) sont en revanche mieux représentés (30 % en Martinique et 28 % en Guadeloupe contre 21 % en Guyane), l'épargne liquide ou à court terme demeurant la catégorie de placement préférée des ménages (42 % en Martinique et 41 % en Guadeloupe).

2 - Analyse par produits



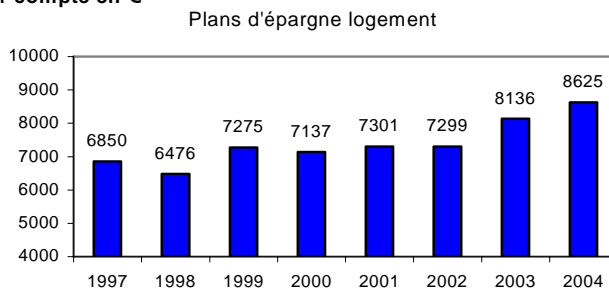
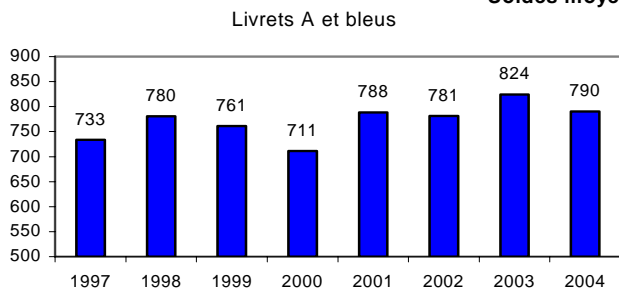
Dans le détail, les livrets A et bleus représentent 40 % de l'épargne liquide ou à court terme au 31 décembre 2004, suivis des livrets ordinaires (21 %) et des comptes créditeurs à terme (12 %). Les plans d'épargne logement constituent de leur côté la principale composante de l'épargne à long terme, soit 70 % du total. La comparaison avec la Guadeloupe et la Martinique montre un poids sensiblement plus important des livrets A et bleus dans l'épargne à court terme, et des plans d'épargne logement dans l'épargne à long terme, au détriment notamment des placements boursiers.

Poids des principaux produits financiers en 2004



(1) L'absence de données homogènes sur la période étudiée ne permet pas d'apprécier l'évolution des encours de contrats d'assurance-vie.

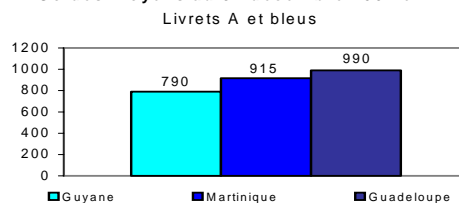
Soldes moyens par compte en €



Par ailleurs, les soldes moyens par compte des deux placements préférés des Guyanais sont orientés à la hausse entre 1997 et 2004, la tendance étant plus franche pour les plans d'épargne logement.

La comparaison des soldes moyens par compte des livrets A et bleus montre un niveau sensiblement plus faible en Guyane (790 €) par rapport à la Martinique (915 €) et à la Guadeloupe (990 €).

Soldes moyens au 31 décembre 2004 en €



3- Evolution de l'épargne des ménages

1 - Une croissance très nette de l'épargne bancaire des ménages sur les sept dernières années...

Au 31 décembre 2004, l'ensemble des actifs financiers des ménages détenus par les établissements de crédit (hors contrats d'assurance-vie) recensé en Guyane s'élevait à 585,8 millions d'€. Entre 1997 et 2004, l'épargne bancaire des ménages s'est ainsi accrue de 51 %, soit à un taux de croissance moyen annuel de 6 %. Le profil de cette évolution se caractérise par un pic de forte croissance entre 1999 et 2001, après une année peu dynamique, suivi d'une croissance plus modérée de 2002 à 2004.

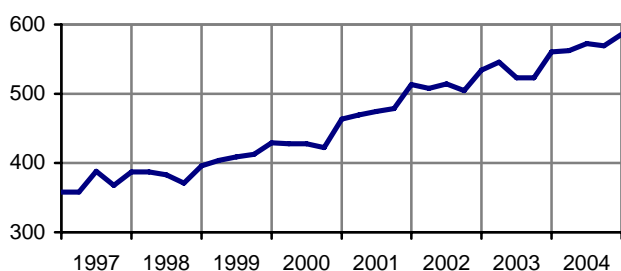
Les facteurs de croissance des actifs financiers des ménages varient sur la période. Ainsi, l'augmentation observée en 1999 est liée à la forte progression de l'épargne à long terme (+ 18 %), en relation avec le dynamisme des marchés financiers, alors que celles de 2000 et 2001 proviennent de la hausse des dépôts à vue (+ 21 % et + 14 % respectivement) en relation avec le passage à l'euro fiduciaire.

La croissance des actifs financiers (hors contrats d'assurance-vie) des deux autres départements français d'Amérique (DFA) a été plus tempérée sur la période : l'épargne bancaire globale progresse ainsi de 45 % à la Martinique et de 40 % à la Guadeloupe.

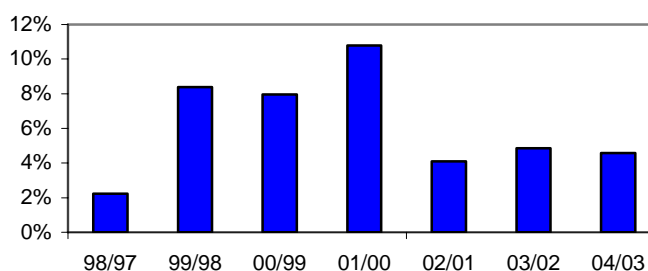
Le faible rattrapage de l'épargne financière moyenne par ménage en Guyane par rapport aux Antilles, évoquée dans la partie 1, est donc à rechercher dans l'évolution démographique. La progression du nombre de ménages a en effet été estimée à environ 29 % pour la Guyane contre seulement 22 % à la Guadeloupe et 17 % à la Martinique.

Actifs financiers des ménages recensés en Guyane

en millions d'€



Variation en glissement annuel (en %)



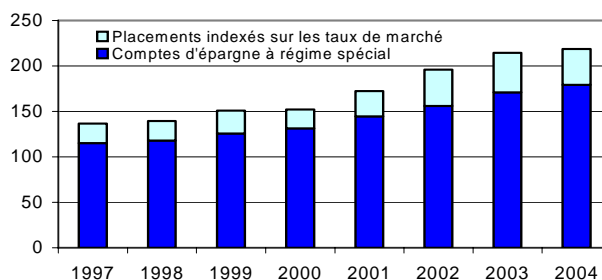
2 - ... principalement orientée vers les placements liquides...

L'encours des placements liquides ou à court terme des ménages s'élevait à 218,4 millions d'€ au 31 décembre 2004, en hausse de 56 % entre 1997 et 2004 (contre + 41 % en Martinique et + 35 % en Guadeloupe).

En structure, la part des produits à taux réglementés est largement prédominante, soit 82 % de l'épargne liquide au 31 décembre 2004.

Les placements liquides ou à court terme

en millions d'€



La croissance des comptes d'épargne à régime spécial (+ 54 %) est plus particulièrement liée à la progression des livrets A et bleus et des livrets ordinaires qui ont augmenté respectivement de 53 % et 20 %.

Par ailleurs, l'encours des comptes d'épargne logement a été multiplié par deux sur la période.

Les placements rémunérés au taux du marché monétaire (hors OPCVM monétaires, le champ n'étant pas complètement uniforme sur la période pour ce type de placement), enregistrent une hausse de 41 % entre 1997 et 2004. Cette croissance provient principalement de la progression des comptes créditeurs à terme (+ 56 %).

3 - ... alors que les placements à long terme évoluent de façon plus irrégulière...

Les placements à long terme (hors contrats d'assurance-vie) affichent une progression plus modérée de 39 % sur la période et s'établissent à 123,8 millions d'€ en fin d'année 2004. L'épargne à long terme à la Martinique (+ 41 %) et à la Guadeloupe (+ 36 %) évolue approximativement au même rythme qu'en Guyane.

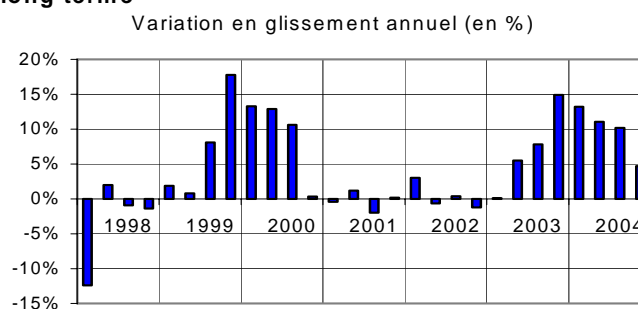
Parmi les placements à long terme, il convient de souligner la performance des plans d'épargne logement qui enregistrent une croissance de 66 % sur la période pour atteindre 86,4 millions d'€ au 31 décembre 2004. Cette catégorie de compte, qui représente 70 % de l'épargne à long terme des ménages, a connu deux variations sensibles en 1999 et 2003 (+ 19 % et + 14 % respectivement) en relation probablement avec la baisse des taux à court terme ces deux mêmes années.

L'encours des OPCVM non monétaires (19,7 millions d'€, soit 16 % de l'épargne à long terme) affiche une progression de 20 % sur la période, masquant toutefois des évolutions contrastées : en 2001 et 2002, ces dernières s'inscrivent en net repli (- 8 % et - 28 %)

Ces baisses résultent directement de la déprime des marchés boursiers. En revanche, la reprise des indices boursiers à partir de mars 2003 a contribué à l'évolution de l'encours des OPCVM non monétaires (+ 27 % en 2003 et + 11 % en 2004).

Enfin, les plans d'épargne populaire, dont les ouvertures ont été définitivement arrêtées le 25 septembre 2003, poursuivent leur mouvement de recul au profit des PERP (plan d'épargne de retraite populaire).

Epargne à long terme

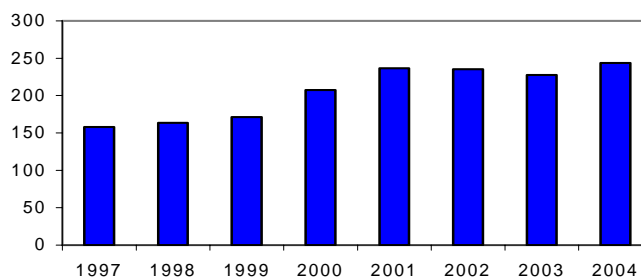


4 - ... et que la croissance des dépôts à vue a tendance à se stabiliser depuis 2001.

Sur 7 ans, les dépôts à vue des ménages ont progressé de façon significative (+ 54 %) soit à un taux de croissance moyen annuel de 6 %.

La forte évolution (+ 21 %) observée à partir de 2000 est notamment imputable aux effets du passage à l'euro fiduciaire. Ce passage s'est traduit par une progression vive des dépôts à vue, suite à un retour dans les circuits financiers de l'épargne thésaurisée des résidents guyanais. Ce phénomène semble s'être stabilisé.

Evolution des dépôts à vue des résidents guyanais en millions d'€



Les évolutions à la Martinique et à la Guadeloupe sont similaires, avec notamment la même accélération sur les années 2000 et 2001, plus marquée toutefois à la Guadeloupe. Le rythme de croissance est cependant moins élevé que celui de la Guyane (+ 55 % et + 52 % respectivement).

Méthodologie

* Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, Codevi et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés aux taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

* L'épargne à long terme est constituée par les portefeuilles titres, les OPCVM non monétaires, les PEL, les PEP et les autres actifs.

* Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les administrations privées.

* Les avoirs financiers moyens des ménages ont été arrêtés sur la base d'estimations du nombre de ménages calculées à partir des données du recensement de 1999 et d'un taux de croissance annuel moyen correspondant à la variation constatée sur la période 1990-1999.